

SOURCE : Imaflex Inc.

Imaflex annonce de solides résultats au premier trimestre de 2020 et fournit une mise à jour de sa situation commerciale

Renforcement de la rentabilité; toutes les usines demeurent pleinement opérationnelles

- *Résultat net du T1 de 2020 de 3,1 millions de dollars, soit 0,06 \$ par action, comparativement à 0,6 million de dollars et à 0,01, \$ par action pour l'exercice précédent*
- *RAIIA¹ pour le T1 de 2020 de 4,7 millions de dollars, en hausse de 162,3 %, comparativement à 1,8 million de dollars en 2019*
- *RAIIA de 3,0 millions de dollars, compte non tenu des mouvements de change, en hausse de 41,6 %, comparativement à 2,2 millions de dollars pour le T1 de 2019*
- *Marge brute de 19,2 %, en hausse par rapport à 14,0 % pour le T1 de 2019*
- *Compte tenu du poids, une hausse d'environ 4,0 % des volumes de ventes de pellicule pour emballage comparativement à 2019*
- *Flux de trésorerie d'exploitation sont demeurés solides*

Montréal (Québec) CANADA — Le 27 mai 2020 — Imaflex Inc. (« Imaflex » ou la « Société ») (TSX-V : IFX) annonce ses résultats financiers consolidés pour le premier trimestre (T1) clos le 31 mars 2020 et fournit une mise à jour de sa situation commerciale. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

« Nous sommes satisfaits de notre début de 2020 en raison de l'obtention de résultats très respectables pour le premier trimestre et du franchissement d'étapes importantes en ce qui a trait à ADVASEAL[®] », a souligné M. Joe Abbandonato, président et chef de la direction d'Imaflex. « Malgré les grands défis liés à la COVID-19, notre équipe a fait de l'excellent travail compte tenu de cette nouvelle réalité. Toutes nos unités d'exploitation demeurent ouvertes et exercent leurs activités normalement tandis que les volumes de pellicules pour emballage sont en hausse d'environ 4,0 % d'un exercice sur l'autre compte tenu du poids. Des mouvements de change nous ont également été favorables au cours du trimestre courant. Cela étant dit, nous avons également eu de bons résultats en devises constantes, avec une hausse de 42 % du RAIIA par rapport au premier trimestre de 2019. Nous avons hâte de vous fournir d'autres mises à jour sur ADVASEAL[®] et sur notre entreprise dans son ensemble au fur et à mesure que nous progressons au courant de l'année. »

Faits saillants financiers consolidés (non audités)

<i>En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (ou tel qu'il est indiqué)</i>	Trois mois clos le 31 mars		
	2020	2019	Variation
Produits d'exploitation	21 031	21 867	(3,8) %
Marge brute	4 029	3 072	31,2 %
Charges de vente et administratives	1 896	1 691	12,1 %
Pertes (gains) de change	(1 682)	349	(581,9) %
Résultat net	3 092	558	454,1 %
Résultat net par action de base	0,06	0,01	500,0 %
Résultat net par action dilué	0,06	0,01	500,0 %

¹ RAIIA : Résultat avant intérêts, impôts et amortissement. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » qui suit.

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (ou tel qu'il est indiqué)	Trois mois clos le 31 mars		
	2020	2019	Variation
Marge brute	19,2 %	14,0 %	5,2 pp
Charges de vente et administratives (en % des produits d'exploitation)	9,0 %	7,7 %	1,3 pp
RAIIA (excluant les gains et pertes de change)	3 048	2 152	41,6 %
RAIIA	4 730	1 803	162,3 %
Marge du RIIIA	22,5 %	8,2 %	14,3 pp

Survol financier : le trimestre clos le 31 mars

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation se sont chiffrés à 21,0 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020, soit une baisse de 3,8 % par rapport aux 21,9 millions de dollars enregistrés en 2019. La baisse témoigne de l'effet exercé sur l'établissement des prix des produits par les pressions concurrentielles et des plus faibles prix de la résine. En outre, les ventes de pellicule pour l'agrumiculture ont été nulles pour le trimestre, alors qu'elles s'établissaient à 0,4 million de dollars pour l'exercice précédent. À l'exclusion des ventes de pellicule pour l'agrumiculture, les produits d'exploitation ont affiché une baisse d'environ 2 % d'un exercice sur l'autre tandis que selon le poids, la vente de pellicule pour emballage était en hausse d'environ 4,0 % comparativement à 2019.

Marge brute

La marge brute pour le trimestre a connu une hausse importante comparativement à 2019, se chiffrant à 4,0 millions de dollars, soit 19,2 % des ventes réalisées au cours du trimestre courant, comparativement à 3,1 millions de dollars, soit 14,0 % des ventes en 2019. L'amélioration est attribuable aux meilleurs volumes de ventes, aux mouvements de change favorables et à une meilleure maîtrise des coûts variables de la Société.

Charges d'exploitation

Les charges de vente et administratives se sont élevées à 1,9 million de dollars, soit 9,0 % des ventes réalisées au cours du premier trimestre de 2020, comparativement à 1,7 million de dollars, soit 7,7 % des ventes, respectivement, pour l'exercice précédent. L'augmentation d'un exercice sur l'autre est attribuable principalement à une hausse des commissions de vente résultant d'une augmentation des volumes de vente selon le poids et d'autres frais divers.

En raison de fluctuations favorables de devises, soit la hausse du dollar américain par rapport au dollar canadien, Imaflex a enregistré un gain de change de 1,7 million de dollars au cours du trimestre courant. Inversement, au cours du premier trimestre de 2019, les fluctuations défavorables de devises ont entraîné une perte de change de 0,3 million de dollars. Par conséquent, la Société a enregistré un écart positif par rapport à l'exercice précédent de 2,0 millions de dollars. La majeure partie des gains et des pertes de change de la Société sont sans effet sur la trésorerie et sont liés en grande partie à des soldes intersociétés pour lesquels Imaflex peut contrôler le moment de règlement.

Résultat net et RIIIA

Le résultat net s'est chiffré à 3,1 millions de dollars pour le trimestre courant, soit une hausse d'environ 454 %, comparativement à 0,6 million de dollars en 2019. L'amélioration de 2,5 millions de dollars est largement attribuable à des mouvements de change favorables et à une meilleure marge brute pour le trimestre.

Le RIIIA s'est chiffré à 4,7 millions de dollars ou à 22,5 % des ventes réalisées au cours du premier trimestre de 2020, comparativement à 2019, alors que le RIIIA s'établissait à 1,8 million de dollars et à 8,2 % des ventes réalisées. Compte non tenu de l'incidence des mouvements de change, le RIIIA s'est établi à 3,0 millions de

dollars et à 14,5 % des ventes pour le trimestre courant, une hausse par rapport à 2019, alors que le RAIIA s'établissait à 2,2 millions de dollars et à 9,8 % des ventes.

Liquidités et ressources en capital

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, avant les mouvements du fonds de roulement et les impôts payés, ont atteint 3,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020, soit une hausse comparativement à 2,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2019. Compte tenu des mouvements du fonds de roulement et des impôts payés, les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont atteint 2,0 millions de dollars pour le trimestre courant, comparativement à 3,1 millions de dollars en 2019. La baisse d'un exercice sur l'autre est attribuable à une augmentation des comptes clients découlant de meilleurs volumes de ventes au cours du trimestre courant et d'une hausse des impôts payés.

Au 31 mars 2020, Imaflex avait environ 8,5 millions de dollars de liquidités disponibles pour les activités d'exploitation, compte tenu de la portion inutilisée de sa marge de crédit renouvelable de 12,0 millions de dollars.

Répercussions de la COVID-19 – Toutes les installations demeurent ouvertes, sont pleinement opérationnelles et fonctionnent à leurs niveaux d'activité habituels

Jusqu'à maintenant, la COVID-19 n'a pas eu d'incidence importante sur les activités d'Imaflex. Les trois usines d'Imaflex au Canada et aux États-Unis demeurent ouvertes, sont pleinement opérationnelles et fonctionnent à leurs niveaux d'activité habituels. La Société est considérée comme un fournisseur essentiel dans les deux pays en raison du rôle important que ses produits occupent dans la protection et la conservation des aliments et des produits de consommation. Toutes les installations de fabrication ont actuellement la possibilité d'augmenter leur volume de production si cette augmentation s'avérait nécessaire en raison de l'interruption des activités d'une autre usine ou d'une hausse de la demande.

De plus, Imaflex ne constate aucun retard de ses fournisseurs ni de ses réseaux de distribution. La Société est d'avis qu'elle dispose de suffisamment de capital afin de financer ses activités et d'en assurer la croissance, en supposant que les paramètres commerciaux fondamentaux demeurent stables et, jusqu'à maintenant, aucun projet d'immobilisations n'a été arrêté. Malgré cela, Imaflex a fait appel et fera appel à tous les moratoires offerts applicables au remboursement du capital dans le cadre d'emprunts à long terme afin de maximiser ses flux de trésorerie pendant la crise.

Imaflex a pris de solides mesures préventives afin de minimiser le risque de transmission de la COVID-19 sur les lieux de travail. Entre autres choses, il s'agit d'informer les employés sur une base régulière de la nécessité de demeurer vigilant, de demander au personnel de faire le plus possible du télétravail, d'exiger la désinfection des mains à toutes les entrées, de porter un masque, de désinfecter les aires communes plusieurs fois par jour, d'étaler les périodes de repas, de prendre des précautions supplémentaires lorsque des visiteurs entrent sur les lieux de travail, de reporter les appels de service non essentiels et d'exiger que les employés se mettent en quarantaine volontaire si eux ou une personne qui vit dans la même maison ont voyagé.

« La Société suit de près l'évolution de la situation et prend toutes les mesures nécessaires afin d'informer et de protéger ses employés, ses clients et son entreprise », a affirmé M. Abbandonato. « Je suis très fier de l'engagement et de la souplesse dont les membres de notre équipe ont fait preuve au cours de cette période et je souhaite les remercier une fois de plus pour leurs efforts continus pendant cette période difficile. Nous sommes de tout cœur avec les familles et les entreprises qui subissent des répercussions négatives en raison de ce virus dévastateur. »

Perspective de la direction

« Si nous nous tournons vers l'avenir, l'incidence de la COVID-19 sur nos activités, notre situation financière et nos résultats financiers demeure incertaine et n'est pas prévisible », a affirmé M. Abbandonato. « Une éclosion

dans l'une de nos usines, des retards d'achats ou de paiements de la part de nos clients ou des délais quant à l'approvisionnement ou à la distribution pourraient avoir un impact sur nous. Cela dit, nous sommes d'avis que ces risques sont temporaires et croyons nous appuyer sur des bases solides, un bilan solide et une équipe dynamique qui peut s'adapter et qui s'adaptera aux défis à venir ».

« Sur le plan de l'exploitation, nous continuons d'exercer nos activités dans un contexte dynamique d'établissement des prix, alors que les prix de la résine demeurent plus faibles que les niveaux passés. Cela dit, notre stratégie globale demeure inchangée et, compte tenu d'un portefeuille de produits impressionnant et d'une nouvelle ligne d'extrusion, nous sommes bien placés pour connaître de la croissance. Nous continuerons de nous démarquer en matière d'extrusion avancée et de films innovateurs de protection des cultures, développant nos marchés accessibles avec des produits novateurs ».

« À plus long terme, notre pellicule agricole de prochaine génération, ADVASEAL®, offre de très intéressantes possibilités de croissance. Nous avons connu un succès notable au cours des derniers mois avec nos essais d'efficacité et nous sommes de plus en plus confiants quant au potentiel d'ADVASEAL® pour les agriculteurs, l'environnement et les actionnaires ».

Assemblée générale annuelle

En raison des préoccupations continues en matière de santé publique liées à la COVID-19, Imaflex tiendra son assemblée générale annuelle 2020 le mardi 23 juin 2020 à 9 h 30 (heure de Montréal) sous forme de webémission audio en direct uniquement.

Tous les actionnaires pourront assister à l'assemblée virtuelle en direct. Des renseignements sur la façon d'y assister se trouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction d'Imaflex datée du 27 mai 2020 qui sera affichée la même journée à l'adresse www.imaflex.com (actualités et événements/événements et présentations) et sous le profil d'Imaflex à l'adresse www.sedar.com.

Mesures non conformes aux normes IFRS

Dans le présent communiqué de presse, la direction de la Société a recours à une mesure non définie selon les normes IFRS, soit le RAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissement) et le RAIIA excluant les gains et pertes de change.

Même si le RAIIA est une mesure non conforme aux normes IFRS, la direction, les analystes, les investisseurs et bon nombre d'autres intervenants financiers l'utilisent afin d'évaluer le rendement et la gestion de la Société sur les plans financiers et de l'exploitation. Toutefois, les investisseurs ne doivent pas interpréter le RAIIA comme une mesure de remplacement du bénéfice net déterminé en conformité aux normes IFRS comme un indicateur de la performance de la Société. La définition du RAIIA utilisée par la Société peut différer de celles qui sont utilisées par d'autres entreprises, et doit donc être prise isolément.

À propos d'Imaflex

Fondée en 1994, Imaflex se spécialise dans le développement et la production de solutions novatrices pour les industries de l'emballage souple et agricole. Parallèlement, la Société conçoit et fabrique des pellicules pour l'industrie agricole. Les produits de la Société consistent principalement en des pellicules et des sacs en polyéthylène (plastique), y compris des pellicules métallisées, destinés aux marchés du détail, industriel et agricole. Basée à Montréal, au Québec, Imaflex a des usines au Canada et aux États-Unis. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole IFX. Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web à www.imaflex.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Certains renseignements compris dans le présent communiqué constituent des énoncés « prospectifs », au sens des lois sur les valeurs mobilières du Canada. Les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain

nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction de la Société, sont intrinsèquement assujetties à des incertitudes, à des risques et à des imprévus considérables sur le plan des affaires, de l'économie et de la concurrence. La Société avertit le lecteur que ces énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats financiers, le rendement et les réalisations réels d'Imaflex diffèrent de façon marquée des résultats, du rendement ou des réalisations futurs estimatifs de la Société que ces énoncés prospectifs expriment ou sous-entendent et que les énoncés prospectifs ne garantissent pas les résultats futurs. Ces énoncés reposent également sur certains facteurs et hypothèses. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces estimations, risques, hypothèses et facteurs, veuillez consulter le plus récent rapport de gestion déposé de la Société dans SEDAR à www.sedar.com et dans la section Information investisseurs du site Web de la Société à www.imaflex.com. La Société précise qu'elle n'a aucunement l'obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit par suite, notamment, de l'obtention de nouveaux renseignements ou de la survenance d'événements, à moins que la législation ne l'exige expressément. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource chez Imaflex :

John Ripplinger

Vice-président, Affaires corporatives

Tél. : 514-935-5710, poste 157

Télec. : 514-935-0264

johnr@imaflex.com

www.imaflex.com